

MH EPARGNE LAZARD HUMAN CAPITAL L

Reporting au 29/05/2026

FCPE

Actif net du portefeuille : 4,12 M€
Valeur liquidative de la part : 13,976 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Depuis le 25/09/2025, le fonds est adossé à son nouveau fonds maître Lazard Human Capital, fonds thématique actions internationales, investi dans des entreprises leaders du capital humain. Elles se distinguent par une gestion exemplaire de leurs talents, favorisant à la fois le bien-être des salariés, la performance et l'impact sociétal. Le fonds promeut des caractéristiques ESG (article 8 SFDR).

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2026	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	2,99	4,80	12,68	32,30	16,44

Performances annualisées (en %)

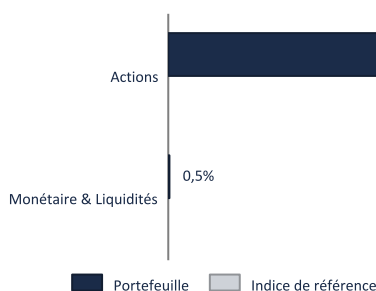
	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	12,68	9,78	3,09

Performances annuelles (en %)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	10,87	5,18	10,03	-18,02	16,93

Les performances passées ne présentent pas de performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.
Les performances passées présentées dans ce document ont été réalisées sous l'ancienne orientation de gestion et ne reflètent pas la nouvelle stratégie mise en place à la suite du changement de fonds maître. Le fonds maître est le fonds principal auquel le fonds nourricier est adossé ; ses caractéristiques et sa stratégie déterminent celles du fonds nourricier.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



INDICATEURS DE RISQUE

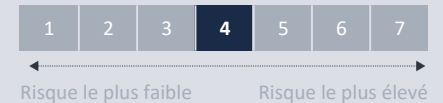
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée Portefeuille (en %)	9,89	9,55	10,20

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 15/12/2019

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Actions internationales

Article SFDR ⁽²⁾ : 9

Code AMF : 990000122829

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 2,39%

Coûts de transaction : 0,20%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque action
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de change

⁽¹⁾ L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

⁽²⁾ SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 9 : Produit financier qui promeut un objectif d'investissement durable

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.